

## L'OTRE Ile de France rencontre l'Adjoint au Transport de la Ville de Paris



### ***Rencontre entre David BELLIARD, Adjoint au Transport à la Ville de Paris et Alexis GIBERGUES Président de l'OTRE Ile de France***

Le 1er septembre jour de rentrée scolaire, le Président de l'OTRE Ile-de-France Alexis Gibergues et son Secrétaire Général Yann Viguié, ont rencontré à l'Hôtel de Ville de Paris, le nouvel adjoint Vert à la Maire de Paris, [David Belliard, en charge des transports, de la mobilité et de la voirie](#), entouré de ses principaux collaborateurs.

Celui qui disait [au Journal les Echos](#) pendant la campagne municipale parisienne vouloir [réconcilier les écologistes avec les entreprises](#), s'est montré très à l'écoute des problématiques de notre profession, en termes de transition énergétique, mais également face aux difficultés de circulation et de stationnement. David Belliard a également été attentif à la problématique principale de la profession, celle du combat contre la concurrence déloyale et des actions nécessaire pour parvenir à l'éradiquer, car elle limite fortement la capacité de nos PME à s'engager durablement dans la transition énergétique en les empêchant de restaurer leurs marges et d'en répercuter le coût dans leurs prix.

Si la Mairie de Paris n'a pas de compétence directe pour traiter de la concurrence déloyale dans le transport routier de personnes ou de marchandises, elle a toute capacité en lien avec les services de la préfecture de Police et de de la DRIEA, pour exiger plus et de meilleurs contrôles.

Il s'agit en effet de limiter voire d'éradiquer les pratiques de mobilité qui se développent particulièrement en zone urbaine qui relèvent du dumping social, parfois proches de l'esclavage moderne, et dont la mairie de Paris a pleinement conscience.

Qu'il s'agisse de livraison à vélo échappant à la réglementation transport, ou au moyen de Véhicules Utilitaires Légers ou même de poids lourds, qu'il s'agisse de livraisons de repas, de colis achetés sur internet, de déménagement ou de transport de personnes, encore de VTC ou d'autocars, tous sont en effet confrontés à la concurrence déloyale.

En effet, de nombreuses « entreprises » ou opérateurs qui interviennent sur le territoire francilien ne financent pas les modes de transport alternatifs, ne s'acquittent pas du versement transport, ne financent pas le Pass Navigo, ne paient pas de taxe sur les aires de stationnement ou de stockage. Or elles ont dans le même temps des pratiques sociales souvent en infraction avec la réglementation des transports et du travail.

La Mairie de Paris semble avoir bien entendu les demandes portées par la voix du Président de l'OTRE Ile-de-France Alexis Gibergues qui a insisté sur la nécessité de massifier les flux pour réduire l'empreinte écologique et s'est montrée fort intéressée par l'idée de l'OTRE de faire payer les donneurs d'ordres qui utiliseraient des modes de transport peu vertueux forts consommateurs en CO2 en les pénalisant financièrement.

Il s'agit en effet du projet d'Eco-Contribution Poids Lourd destinée à faire contribuer les chargeurs, porté l'an dernier par l'OTRE au niveau de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), puis du projet de Loi de finances (PLF), et dont il a été convenu de remettre le projet d'amendement à David Belliard.

Il lui a été aussi remis en fin de réunion, (outre le document édité par l'OTRE en faveur du GNV, le rapport d'activité national et celui de l'Ile-de-France rendant compte de notre journée professionnelle 2019 à la mairie de Paris), le livre " Les Routiers": qui réhabilite une profession indispensable mais méprisée écrit par Jean-Claude Raspiengeas. A cet effet, il a été également question d'image de la profession qui a assuré un rôle vital d'approvisionnement pendant la crise COVID. David Belliard a confirmé vouloir travailler avec les entreprises et non pas contre elles. Il a d'ailleurs été confirmé que l'OTRE serait invitée aux assises du stationnement dont le lancement est prévu dès cet automne.

